

Société | Dax labellisée Ville d'Art et d'Histoire



La cité thermale deux fois millénaire est la première commune des Landes à obtenir ce label prestigieux décerné depuis 1985 par le ministère de la Culture à seulement 123 villes en France. Du Splendid restauré en hôtel-spa de luxe aux Baignots réhabilités en logement social, de l'inventaire du patrimoine à la zone protégée élargie, c'est toute une dynamique de valorisation qui est ainsi honorée. Mais cette nouvelle étiquette est aussi un point de départ pour une ville qui a encore beaucoup à faire en la matière.

C'est depuis le petit fumoir de l'hôtel art-déco Splendid -symbole du patrimoine matériel de la ville-, autour d'une madeleine Cazelle -pour le patrimoine immatériel-, que la maire de Dax a salué cette décision officiellement validée le 22 novembre après trois ans d'échanges avec la Drac et le réseau des Sites et cités remarquables de France. « C'est avant tout la reconnaissance de l'excellence du travail mené depuis de nombreuses années sur la préservation, la valorisation et les actions engagées en terme de médiation, pour faire vivre et transmettre notre patrimoine à tous », a souligné Elisabeth Bonjean, félicitant les services municipaux pour leur « travail collectif extraordinaire ». Rareté appréciée par le ministère de la Culture, c'est l'urbanisme -et non les affaires culturelles- qui a piloté ce dossier fait exclusivement en interne, sans faire appel à des cabinets spécialisés comme la plupart des candidats.

Un "accélérateur de notoriété"

Cette distinction, a dit la maire, est un « accélérateur de notoriété et un vecteur d'attractivité » puisque des villes déjà labellisées ont pu voir le tourisme se développer de 10 à 20%. Le label qui oblige également la ville pour l'avenir puisqu'une convention de 10 ans (renouvelable au maximum) a été signée avec l'Etat pour mener de nouvelles actions : restauration de la crypte archéologique, scénographie innovante, relocalisation des archives, lieu-ressource sur l'architecture contemporaine à la place du Sarrat, et aussi, recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine (cofinancé par l'Etat) et la mise en place d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Ce CIAP investira un petit immeuble qui jouxte l'Office de tourisme, devant des vestiges du rempart gallo-romain, où, ce printemps, le street-artiste a repeint la façade de monuments dacquois. « On se projette aussi vers la modernité », a fait valoir Mme Besson, tandis que son directeur général des services Dominique Truy saluait le choix fait pour les futures Halles de conserver la structure contemporaine en arcades plutôt que de tout reconstruire : « le patrimoine conditionne les politiques publiques ».

Mieux sensibiliser habitants et artisans

Il s'agira aussi de poursuivre la sensibilisation des habitants, du jeune public, et aussi des artisans, à la richesse de leur environnement, histoire qu'ils en soient fiers et que ne se perdent plus de petits patrimoines qui font le charme des rues : conserver des volets et menuiseries en bois et clôtures en fer forgé plutôt que le tout PVC d'aujourd'hui, faire prendre conscience de l'esthétique des arrondis de maisons des architectes Pomade ou Prunetti qui finissent parfois en baies vitrées rectangulaires... « Tout passe par la pédagogie, estime Pierre Dupin, en charge de l'aménagement, il faut aussi réussir à faire perdurer des savoir-faire pour de belles restaurations, il y a là tout un volet économique et artisanal important ».



Julie Ducourau

Credit Photo : JD

Publié sur aqui.fr le 04/12/2019

[Url de cet article](#)